

ÉCONOMIE

Le Ministre de la Fonction Publique présente ses priorités dans le Budget 2020

Le Général Issa COULIBALY, Ministre de la Fonction Publique était face aux sénateurs de la Commission des Affaires Économiques et Financières du Sénat de Côte d'Ivoire pour défendre le Budget Programme de son département au titre du Budget 2020, le Jeudi 05 décembre 2019, à la Fondation Félix HOUPHOUËT-BOIGNY de Yamoussoukro.

C'est à l'unanimité des sénateurs présents que le projet de loi portant budget programme du Ministère de la Fonction Publique pour l'année 2020, a été adopté par la commission des Affaires Economiques et Financières du Sénat.

Le Ministère de la Fonction Publique fait partie, dans cette loi des finances, de la mission 3 qui comprend les ministères de l'Economie et des Finances, du Budget, du Plan, de la Modernisation de l'Administration et du Secrétariat au Renforcement de Capacités et qui est intitulée Administration Générale et Développement économique.

Dans son exposé de présentation générale, le Général Issa COULIBALY a indiqué que le budget global alloué à son département ministériel, pour l'exercice 2020, s'élève à vingt-deux milliards sept cent quatre-vingt-dix millions trois cent six mille neuf cent trente-huit ([22.790.306.938](#)) CFA, un budget en hausse de 5,34% par rapport à celui de 2019. Cette hausse se justifiant, selon lui, par le besoin d'accroître les potentialités et les performances de l'Administration Publique.

Ce budget est donc réparti en deux programmes que sont l'Administration Générale et la Fonction Publique. Le programme Administration Générale regroupe 14 services centraux avec un crédit budgétaire alloué qui s'élève à [16 169 458 264](#) frs CFA qui serviront à renforcer le système de gestion efficiente des Fonctionnaires et Agents de l'Etat.

Le programme 2 est financé à hauteur de [6 670 848 674](#) f CFA.

Ce budget sera axé le recrutement, la formation professionnelle et le perfectionnement des cadres. Globalement, ces 2 programmes visent à accroître les performances de l'Administration Publique à travers l'amélioration des outils et programmes de communication, d'informatisation et de perfectionnement des fonctionnaires et agents de l'Etat.

Répondant aux préoccupations des sénateurs, suite à la présentation de ce budget programme, le Ministre de la Fonction Publique a expliqué son engagement à redynamiser l'administration publique ivoirienne et de la rendre efficiente, à l'instar du secteur privé, qui intègre la performance et la culture du résultat.

Cela se justifie selon le Ministre, par la mise en place d'importants mécanismes de contrôle des présences des Fonctionnaires au poste et surtout l'utilisation accrue des technologies de l'information et de la communication dans les concours. Autant de mécanismes qui nécessitent d'importants investissements financiers.